

CN D

Formation à la médiation

Animer une médiation

Module #5

19 > 22.04.2022

Formation à la médiation 2021-2022

Le CN D propose des formations ouvertes à tous les professionnels engagés dans des projets d'éducation artistique et culturelle et de médiation. Les formations articulent apports théoriques, analyse de pratiques et expérimentations pour permettre aux stagiaires de savoir comment construire des parcours, faire vivre des expériences de spectateur, découvrir et inventer des outils de médiation, et accompagner tous les publics. Les six modules se complètent et apportent un socle de compétences nécessaires au déploiement d'actions de médiation. Ils peuvent être abordés successivement ou séparément.

Formation en six modules

Module #1 / 19 > 22.10.2021

Accompagner une expérience de spectateur

Module #2 / 15 > 18.11.2021

Publics singuliers, médiations situées

Module #3 / 1 > 4.02.2022

Histoires de danses

Module #4 / 1 > 4.03.2022

Construire un parcours

Module #5 / 19 > 22.04.2022

Animer une médiation

Module #6 / 28.06 > 01.07.2022

Outils pour la médiation

Public concerné et prérequis

Artistes, enseignants, médiateurs culturels au sein d'une collectivité, une association ou une structure culturelle, chargés des relations avec les publics, acteurs du champ social, sanitaire ou judiciaire, porteurs de projets impliqués dans l'éducation artistique et culturelle.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Karen Pannier-Millot (cf. contact) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Pas de prérequis.

Effectif : 20 stagiaires maximum

Lieu de la formation

Centre national de la danse,

1, rue Victor-Hugo – 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Tarifs par module

€ 480 (prise en charge)

€ 150 (pour les professionnels ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge)

Possibilité de prise en charge, dans le cadre de la formation professionnelle continue, par votre employeur ou sur des fonds publics ou mutualisés (opérateurs de compétence, Pôle emploi, Transitions pro, régions par exemple), en application du livre III de la sixième partie du Code du Travail. Une convention de formation professionnelle continue sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

Modalités d'inscription

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV avant le 02.04.2022 à karen.millot@cnd.fr

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, Pôle emploi, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Contact

Karen Millot

Chargée de coordination

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Module #5

Animer une médiation

19 > 22.04.2022

10:00 > 17:00

Présentation de la formation

Partager une pratique chorégraphique, débattre sur une œuvre, raconter des histoires de danse impliquent des dispositifs qui s'inventent et se réinventent en fonction du contexte spécifique à chaque situation, selon les personnes présentes, le temps imparti et le lieu. Intervenir avec des publics requiert de savoir s'adapter, de prendre des chemins de traverse, d'attraper ce qui est « là » pour en faire quelque chose. Au cours de cette formation, le groupe interrogera le présent d'une médiation et les questions d'ajustements que cela pose tout en s'interrogeant sur les manières de transmettre la danse.

Objectifs pédagogiques

- Interroger les savoirs de la danse et leurs modes de transmission ;
- Savoir inventer et construire un atelier de pratique et/ou de médiation de la danse adapté aux spécificités des publics, territoires et cadres rencontrés ;
- Clarifier sa posture en situation de médiation ;

Moyens et méthodes pédagogiques

- Les quatre journées comprendront des temps d'apports théoriques, de pratique, de mise en jeu, d'analyse et de réflexion.
- La formation alterne temps de formation en studio et en salle de réunion.

Programme

Jour #1 – Présenter

Inventer une pratique – par Christine Bombal, danseuse et Fanny Delmas, responsable du pôle EAC au CN D

Jour #2 – Transmettre la danse

Transmettre la danse : quels langages ? quelles pratiques ? – par Joëlle Vellet, enseignante-chercheuse

Inventer une pratique et la partager – par Christine Bombal et Fanny Delmas

Jour #3 – Interroger l'éducation / Ajuster

Quels enjeux éducatifs aujourd'hui ? Quelles spécificités de l'EAC en danse ? – par Sylvain Fabre, enseignant – chercheur

Inventer une pratique et la partager – par Christine Bombal et Fanny Delmas

Jour #4 – Ajuster

S'adapter aux contextes – par Maryann Perone, conseillère pédagogique au CN D

Inventer une pratique et la partager – par Christine Bombal et Fanny Delmas

Durée de la formation

Durée totale : 24 heures

Dates et horaires : du mardi 19.04.2022 au vendredi 22.04.2022, tous les jours de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 17:00.

Modalités d'évaluation

- Un principe d'évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation. En fin de formation, un bilan collectif est effectué avec les stagiaires permettant l'auto-évaluation par chaque stagiaire sur le développement de ses compétences et l'analyse des acquis collectifs et individuels.
- Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.
- Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux stagiaires après le stage.

Formateurs

Christine Bombal

Christine Bombal multiplie les expériences et les points de vue. Elle envisage sa carrière professionnelle comme un long et patient tissage. Danseuse, interprète, administratrice, intervenante. Elle glisse d'une esthétique à l'autre : Philippe Decouflé, Olivia Grandville, Daniel Larrieu, Gilles Jobin, Christian Rizzo, Enora Rivière, Marco Berrettini, Fanny de Chaillé. Elle répond à l'invitation du service éducatif et des publics du CNDC d'Angers (dir. E. Huynh) à élaborer des projets d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire. Elle se déplace et devient l'administratrice de Grand Magasin (Pascale Murtin et François Hiffler) de 2010 à 2018, retrouve Astrakan/ collection Daniel Larrieu pour les saisons 2018/2020. Après un remplacement au CN D au poste de responsable du pôle EAC, elle intègre le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris en tant que chargée de coordination des études de second cycle.

Fanny Delmas

Fanny Delmas est responsable du pôle Éducation artistique et culturelle au CN D. Tout au long de son parcours universitaire en arts du spectacle et en sciences de l'éducation, elle s'est interrogée sur la réception des œuvres et les modes de transmission de l'art. Elle a été responsable de la médiation et de la formation au Centre chorégraphique national de Montpellier puis conseillère danse à Arcadi Île-de-France et formatrice indépendante avant d'intégrer le CN D en 2016.

Sylvain Fabre

Sylvain Fabre est Maître de conférences à l'INSPE de l'académie de Créteil (UPEC). De formation philosophique, il étudie les pratiques et les dispositifs d'éducation artistique et culturelle à l'école et hors de l'école en tant que leviers pour une émancipation des individus. Appartenant au laboratoire CIRCEFT – ESCOL, il est particulièrement attentif aux processus de formation ou de renforcement des inégalités culturelles, sociales et scolaires. En mobilisant sociologie, psychologie et didactique, il interroge l'activité conjointe des élèves et des formateurs : le sens que donnent les élèves aux projets, les significations qui se construisent au fil du temps, les interactions et leurs modalités de régulation. L'attention au détail des situations dialogue ainsi chez lui avec l'affirmation des valeurs éducatives que porte l'EAC.

Maryann Perrone

Maryann Perrone travaille dans le domaine de la danse et des arts interdisciplinaires depuis trente-cinq ans, en France, en Angleterre et aux États-Unis, où elle a créé de nombreux projets artistiques et interculturels en milieux scolaire et autres. Elle est titulaire du Diplôme d'État et du Certificat d'aptitude en danse contemporaine, ainsi d'un Master 2 en anthropologie de la danse. Elle occupe actuellement le poste de conseillère pédagogique au Centre national de la danse à Lyon.

Joëlle Vellet

Joëlle Vellet est maîtresse de conférences en danse au département des Arts, chercheuse au Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des arts vivants (CTEL), à l'Université Côte d'Azur, à Nice. Ses recherches se situent au croisement de l'esthétique et de l'anthropologie de la danse (une anthropologie poïétique), étudiant plus spécifiquement la danse en fabrique à partir de l'analyse des situations de transmission, utilisant aussi les outils de l'analyse de l'activité. Elle étudie les dynamiques de transmission et de circulation des savoirs dans l'activité fine des différents passeurs de la danse. Membre co-fondatrice de l'association des chercheurs en danse (aCD), elle en assure actuellement la présidence.

Bulletin d'inscription

Formation à la médiation

Animer une médiation
Module #5 – 19 > 22.04.2021

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :

Adresse : _____

Ville :
Code postal :
Mail :
Téléphone :
Numéro de sécurité sociale :
Nom et téléphone de la personne
à prévenir en cas d'urgence :

Motivation

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

Situation professionnelle actuelle

- Danseur / artiste chorégraphique
- Chorégraphe
- Professeur de danse
- Médiateur / relations avec les publics
- Chargé de mission EAC
- Autre (préciser)

Pièces à joindre

– Votre CV, si vous ne l’avez pas déjà communiqué pour la saison

Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d’une demande de prise en charge

Salarié

- Autorisation d’absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d’emploi

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l’Afdas ou par Pôle Emploi
- Justificatif d’inscription à Pôle Emploi
- Notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l’honneur être apte à la pratique de la danse

Retourner le bulletin d’inscription et un curriculum vitæ à karen.millot@cnd.fr avant le 1.04.2022 si vous faites une demande de prise en charge.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D
Réception :